

**AUDITIS**

5 Rue René Char  
21000 DIJON

**EXCO CAP AUDIT**

2, rue Emile Zingg  
BP 9  
25400 EXINCOURT

**DELFINGEN INDUSTRY S.A**

**Rue Emile Streit  
25340 ANTEUIL**

**RAPPORT SPECIAL**

**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2013**

**DELFINGEN INDUSTRY S.A**

**Rue Emile Streit  
25340 ANTEUIL**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

... / ...

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

---

### Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

#### **Remboursement des frais de déplacements des administrateurs – Conseil d'Administration du 23 mai 2013**

Votre société rembourse les frais de déplacements engagés par les Administrateurs dans le cadre de réunions de travail ou du Conseil d'Administration.

Ces remboursements sont effectués sur présentation de notes de frais ou de factures d'agences de voyage.

Le montant des remboursements de frais aux administrateurs s'est élevé à 17.590 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

#### **Conventions commerciales, de management fees et de licences informatiques – Conseil d'Administration du 22 novembre 2013**

Votre Conseil d'Administration a autorisé la conclusion de contrats de commissions commerciales, de management fees et de licences IT (informatique) entre votre société, certaines de ses filiales et la société DELFINGEN GROUP. Cette autorisation porte effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **Engagement de caution à l'égard de sa filiale DELFINGEN BR-Sao Paulo relativement à un prêt selon les modalités suivantes – Conseil d'Administration du 22 novembre 2013**

Votre Conseil d'Administration a autorisé, dans le cadre de la souscription par la filiale brésilienne DELFINGEN BR-Sao Paulo d'un prêt auprès de la Banco Santander S.A. de 850.000 Reais d'une durée de 48 mois avec une franchise de 6 mois de remboursement, le cautionnement de la société DELFINGEN INDUSTRY en garantie de toute somme due par la filiale brésilienne en cas de défaut de cette dernière.

Le prêt n'ayant en définitive pas été souscrit par la filiale brésilienne, l'engagement de caution n'a pas été formalisé avec la Banco Santander S.A.

### Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L.225-42 et L.823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

... / ...

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

### **Convention de prêt entre DELFINGEN INDUSTRY et DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd**

**Convention selon laquelle** la société a conclu une convention de prêt avec sa filiale singapourienne DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd dans le cadre du développement des activités en Asie du Sud Est. Cette convention porte sur un montant de prêt de 4 Millions d'euros, à un taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + 3,5 %, sur 7 années à compter de la conclusion du contrat, sans franchise de remboursement et avec faculté de remboursement anticipé sans frais. Le solde du prêt au 31/12/2013 et les intérêts d'emprunt associés ressortent respectivement à 4.000.000 euros et 48.251 euros. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

### **Convention de trésorerie entre DELFINGEN INDUSTRY et DELFINGEN DE-KOLN**

**Convention selon laquelle** la société DELFINGEN INDUSTRY a conclu dans le cadre du développement des activités de la filiale allemande DELFINGEN DE KOLN une convention de trésorerie avec la filiale allemande dans le respect des règles internationales et nationales relatives aux flux financiers internationaux pour une durée indéterminée à un taux EURIBOR 3 mois + 3,5 % l'an. L'utilisation au 31/12/2013 s'élève à 54.600 euros. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **Conventions de prêts avec la société DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd**

Votre société a conclu une convention de prêt avec sa filiale singapourienne DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd dans le cadre du développement des activités en Asie du Sud Est et des projets de réorganisation des filiales sur cette zone. Cette convention d'un montant global maximum de 4 MUS\$ porte intérêt à un taux EURIBOR 3 mois + 3,5 %, sur 7 années à compter de la conclusion du contrat avec une franchise de remboursement de 3 ans et une faculté de remboursement anticipé sans frais. Le solde du prêt au 31/12/2013 et les intérêts d'emprunt associés ressortent respectivement à 725 111 euros et 28 445 euros.

... / ...

Votre société a conclu une convention de prêt avec sa filiale singapourienne DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd dans le cadre du développement des activités en Asie du Sud Est et des projets de réorganisation des filiales sur cette zone. Cette convention d'un montant global maximum de 2 Millions d'euros porte intérêt à un taux EURIBOR 3 mois + 3,5 %, sur 7 années à compter de la conclusion du contrat avec une franchise de remboursement de 3 ans et une faculté de remboursement anticipé sans frais. Le solde du prêt au 31/12/2013 et les intérêts d'emprunt associés ressortent respectivement à 1.303.000 euros et 48.442 euros.

### **Octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation DELFINGEN**

Votre Conseil d'Administration a autorisé l'octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation DELFINGEN correspondant à un montant de 1 % du résultat net de l'exercice précédent. Le montant comptabilisé sur l'exercice 2013 s'élève à 67.797 euros et couvre la dotation de 2012 pour 36.541 euros et la dotation de 2013 pour 31.256 euros.

**Convention** selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN GROUP une partie du bâtiment n°1 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2013 s'élevant à 72.180 euros H.T.

**Convention** selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN LIFE une partie du bâtiment n°1 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2013 s'élevant à 1.014 euros H.T.

**Convention** selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN FR-ANTEUIL une partie du bâtiment n°2 sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2013 s'élevant à 113 144 euros H.T.

**Convention** selon laquelle la SCI LES BOTTES a donné à bail à la société DELFINGEN INDUSTRY une partie du bâtiment n°4 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2013 s'élevant à 19.260 euros H.T.

**Convention** selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a facturé sur l'exercice 2013 à ses filiales des managements fees pour 5.181.048 euros H.T., des licences IT pour 1.497.069 euros H.T. et des commissions commerciales pour 2.383.848 euros H.T.

**Convention** selon laquelle la société DELFINGEN GROUP facture à la société DELFINGEN INDUSTRY des prestations et des managements fees qui, sur l'exercice 2013, s'élèvent respectivement à 147.069 euros H.T. et 3.924.311 euros H.T.

### **Nantissement de parts sociales**

Votre société a affecté en nantissement 1 815 parts sociales de la SCI DES BOTTES au profit du pool bancaire composé de CIC EST, CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE, BECM, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SOCIETE GENERALE, CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE et BNP PARIBAS.

... / ...

### Nantissement de parts sociales

Votre société a affecté en nantissement 119 978 titres de la société DELFINGEN FR-ANTEUIL au profit du pool bancaire composé de CIC EST, CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE, BECM, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SOCIETE GENERALE, BGL, HSBC.

### Rémunération d'un compte courant d'associé

Le Conseil d'Administration du 14 février 2007 a pris acte de la renonciation de Monsieur Bernard STREIT, Président de ce même Conseil, à la rémunération de ses comptes courants d'associés. Ces comptes courants s'élèvent pour la partie bloquée à 500.000 euros et pour la partie courante à 21.009 euros au 31 décembre 2013.

### Cautions, garanties, lettres de confort et de garantie

Votre société a donné des engagements de cautions, de garanties et/ou de soutien dans le cadre d'opérations entre des tiers et des sociétés avec qui elle a des dirigeants communs.

La nature de ces engagements, leurs montants et les parties concernées sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Nature de l'engagement	Sociétés ayant des dirigeants communs	Tiers bénéficiaires	Montant de l'engagement
Garantie à première demande	DELFINGEN TR-MARMARA	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN SK-NITRA	BASELL SALES & MARKETING	
Garantie à première demande	DELFINGEN MA - CASABLANCA	BASELL SALES & MARKETING	
Garantie à première demande	DELFINGEN TN - TUNIS	BASELL SALES & MARKETING	
Garantie à première demande	DELFINGEN PT - PORTO SA	BASELL SALES & MARKETING	
Garantie à première demande	DELFINGEN FR-ANTEUIL	BASELL SALES & MARKETING	
Garantie à première demande	DELFINGEN TR-MARMARA	SABIC FRANCE / IBERICA / EUROPE	Maximum 225 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN FR-ANTEUIL/ SK-NITRA / RO-TRANSILVANIA	SABIC EUROPE /SABIC FRANCE	Maximum 500 K€

<b>Nature de l'engagement</b>	<b>Sociétés ayant des dirigeants communs</b>	<b>Tiers bénéficiaires</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
Garantie à première demande	DELFINGEN PT-PORTO SA	SABIC FRANCE / IBERICA / EUROPE	Maximum 225 K€
Lettre de confort	DELFINGEN PT - PORTO SA	Banque BPN	Maximum 400 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN RO-VALAHIA / RO-TRANSILVANIA	SC ALD AUTOMOTIVE SRL	Maximum 40 K€
Engagement de caution	DELFINGEN RO-TRANSILVANIA	SOLVENCY PROJECT	Maximum 70 K€
Engagement de caution	DELFINGEN PT-PORTO	VELOX FRANCE	Maximum 100 K€ jusqu'au 06/09/2013
Engagement de caution	DELFINGEN PT-PORTO	Banco Commercial Portuges S.A.	Maximum 250 K€ jusqu'au 06/09/2013
Engagement de caution	DELFINGEN PT-PORTO	Plasticos Chemieuro Unipessoal Lda	Maximum 100 K€ jusqu'au 06/09/2013
Engagement de caution	DELFINGEN PT-PORTO	Ets Métallurgiques Emile Maurain	Maximum 10 K€ jusqu'au 06/09/2013

### **Avances de trésorerie**

Votre société peut mettre en place des avances sous forme de prêts ou emprunts avec des sociétés du groupe ayant des dirigeants communs.

Ces prêts ou emprunts portent intérêts.

Les sociétés partenaires, les conditions de rémunération, la situation au 31/12/2013 ainsi que les charges et produits comptabilisés au cours de l'exercice sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

<b>Sociétés partenaires</b>	<b>Conditions de rémunérations</b>	<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>Charges / produits de l'exercice</b>
-----------------------------	------------------------------------	--------------------------------	---

DELFINGEN GROUP	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 262.829€	Charges : - K€ Produits : - K€
-----------------	--	--	-----------------------------------

<b>Sociétés partenaires</b>	<b>Conditions de rémunérations</b>	<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>Charges / produits de l'exercice</b>
DELFINGEN FR-ANTEUIL	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY 1.891.088€	Charges : 40.920 € Produits : 158 €
DELFINGEN SK-NITRA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 755.468 €	Charges : 1.260 € Produits : 10.003 €
DELFINGEN TN-TUNIS	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 170.310 €	Charges : 101 € Produits : 3.371 €
DELFINGEN MA-TANGER	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 0 €	Charges : 35.240 €
DELFINGEN PT-PORTO	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 997.241 €	Produits : 52.007 €
LIMA INMO	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 0 €	Charges : 9.271 €
DELFINGEN RO-TRANSILVANIA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 88.218 €	Produits : 1.595 €
DELFINGEN RO-VALAHIA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 291.797 €	Produits : 1.932 €
DELFINGEN IBERICA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 41.716 €	Charges : 1.700 €

<b>Sociétés partenaires</b>	<b>Conditions de rémunérations</b>	<b>Situation au 31/12/2013</b>	<b>Charges / produits de l'exercice</b>
SCI LES BOTTES	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 3,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INUSTRY : 199.126 €	Produits : 7.207 €
DELFINGEN DE-KÖLN	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 3,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INUSTRY : 54.600 €	Produits : 3.613 €
DAPH	Prêt de 2 millions d'€	CRD au 31/12/2103 : 1.303.000 €	Produits : 48.442 €
DAPH	Prêt de 4 millions de dollars	CRD au 31/12/2013 : 725.111 €	Produits : 28.445 €
DAPH	Prêt de 4 millions d'€	CRD au 31/12/2013 : 4.000.000 €	Produits : 48.251 €

**Les Commissaires aux comptes**

**Dijon, le 24 avril 2014**

**Exincourt, le 24 avril 2014**

**AUDITIS**

**EXCO CAP AUDIT**

**Philippe DANDON**  
Associé

**Pierre BURNEL**  
Associé